



## Représentativité totale des syndicats : la CFDT conforte sa 1<sup>re</sup> place devant la CGT

Après les élections professionnelles dans la fonction publique de décembre 2022, le paysage syndical a peu évolué par rapport au cycle précédent si ce n'est une aggravation de la participation. Si l'on additionne les résultats du cycle 2017-2020 dans le secteur privé et ceux du scrutin dans le public de 2022, les positions en tête du tableau restent identiques : la CFDT, première organisation, creuse l'écart avec la CGT qui reste deuxième et FO reste stable. Ensuite la CGC conforte sa quatrième place tandis que l'UNSA passe de peu devant la CFTC.

### La participation

En baisse importante dans la fonction publique (43,7 % ; -6,1 pts), la participation était aussi en baisse dans le privé (38,2 % ; -4,5 pts) pour le cycle 2017-2020. Au total, elle est de 39,7 % soit environ 575 000 votants de moins que dans les cycles précédents alors que le nombre d'inscrits se situait à plus de 19 millions. Des chiffres préoccupants qu'il faut mettre en relation avec la baisse de la participation dans les élections politiques et qui interrogent tous les acteurs du social. Les organisations syndicales et patronales bien sûr mais aussi les élus et le gouvernement.

### Les résultats par organisation

	CFDT	CGT	FO	CFE-CGC	CFTC	UNSA	Solidaires
<b>Voix (en milliers)</b>	1 741,8	1 600,1	1 167,2	680,8	534,5	550,9	309,0
<b>Pourcentage</b>	24,3 %	22,3 %	16,3 %	9,5 %	7,5 %	7,7 %	3,7 %
<b>Évolution en voix (en milliers)</b>	-99,9	-231,0	-88,9	+40,3	-33,5	-0,4	-26,9
<b>Évolution en pts</b>	+0,3 pt	-1,6 pt	-0,1 pt	+1,1 pt	0,0 pt	+0,6pt	-0,1 pt

Tableau établi à partir des données du ministère du Travail et de la dépêche N°684430 de l'AEF

**La CFDT** conserve donc sa première place acquise en 2018 avec 1,74 million de voix et un score de 24,3 %. Malgré une perte de 100 000 voix entre les deux mesures, son avance sur la CGT passe d'un peu plus de 10 000 voix en 2018 à plus de 140 000 en 2022. En pourcentage, la CFDT progresse légèrement de 0,3 point. La CFDT semble donc s'installer durablement dans sa place de première organisation syndicale que plus personne ne semble pouvoir lui contester.

**La CGT**, quant à elle, est en perte de vitesse dans le privé comme dans le public. Avec 1,6 million de voix elle perd plus de 230 000 voix et voit s'éloigner la première place qui était l'objectif pourtant affiché par Philippe Martinez lors du dernier congrès de la CGT en 2019. En pourcentage, avec 22,3 %, elle perd 1,6 point par rapport à la mesure de 2018.

Le résultat positif de **Force ouvrière** dans la fonction publique en 2022 lui permet de se maintenir avec 16,3 % des voix (-0,1 point). Comme les deux premières organisations, avec la baisse de la participation, elle perd un peu moins de 89 000 voix sur un total public-privé de 1,17 million de voix.

Avec ses 680 000 voix, **la CFE-CGC** est la seule organisation syndicale à progresser significativement en voix entre 2022 et 2018 (+40 000 voix). Elle doit essentiellement ce résultat à sa progression dans le privé. La CFE-CGC reste toutefois en deçà des 10 % avec 9,5 % des suffrages exprimés, en progression de 1,1 point par rapport à 2018.

**La CFTC** avec 534 500 voix perd 33 500 voix au total. Elle maintient toutefois globalement son résultat de 2018 aux alentours de 7,5 % des voix mais se fait dépasser par l'UNSA de 0,2 point.

**L'UNSA**, avec un peu plus de 550 000 voix, dépasse donc la CFTC avec un nombre de voix qui reste stable par rapport à 2018. En pourcentage, avec 7,7 % elle enregistre une progression d'ensemble d'un demi-point.

**Solidaires**, à cause de son recul dans le public (-0,6 pt), perd près de 27 000 voix sur un total de 309 000 voix. En pourcentage (4,3 % ; -0,1 pt) cette organisation se maintient sensiblement au même niveau qu'en 2018.

Dans un contexte où les organisations syndicales peinent à se faire entendre des pouvoirs publics notamment sur des sujets essentiels comme les retraites ou l'assurance chômage, qu'elles soient réformistes ou plus contestataires, elles ont du mal à mobiliser les salariés pour les élections professionnelles. L'extension du vote électronique est une partie de l'explication mais elle n'est pas suffisante. L'éloignement des lieux de discussions dans le privé notamment avec la réforme des CSE et dans les TPE mais surtout dans la fonction publique ne permet pas aux syndicats de montrer facilement l'efficacité du syndicalisme alors même que dans les sondages l'image des syndicats s'est plutôt améliorée en 2022.

---

## **Sources**

- Résultats des élections professionnelles pour les comités sociaux dans la fonction publique en 2022 et 2018
- <https://www.fonction-publique.gouv.fr/resultats-des-elections-professionnelles-pour-comites-sociaux-dans-la-fonction-publique-2022-0>
- <https://www.fonction-publique.gouv.fr/resultats-des-elections-professionnelles-pour-comites-techniques-dans-la-fonction-publique-2018>
- Dépêche N°684430 de l'AEF